

DOCUMENT IMPORTANT

Chers parents,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant au sein de l'école Agrippa d'Aubigné pour cette nouvelle année scolaire ! L'équipe enseignante sera à votre écoute tout au long de l'année, n'hésitez donc pas à prendre rendez-vous avec l'enseignant(e) de votre enfant pour toute question, remarque ou information.

Pour les nouveaux venus, nous vous invitons à consulter le livret d'accueil et le règlement intérieur de l'école sur le site internet <http://sites79.ac-poitiers.fr/niort-agrippa-daubigne>

ou taper: école primaire Agrippa D'AUBIGNE (Niort)

Au cours de l'année des comptes rendus y seront par ailleurs diffusés. Les personnes ne disposant pas de cet outil pourront les demander à l'enseignant de leur enfant.

Lors de cette rentrée, l'équipe pédagogique a choisi de mettre en ligne plusieurs **documents importants**. (Ceci par souci d'économie de papier mais aussi par restriction de photocopies) :

- le livret d'accueil.
- le calendrier des vacances scolaires.
- la Charte de l'élève participant au Pedibus.
- les documents de santé : mise en place d'un PAI...

N'hésitez pas, toute l'année, à consulter le site de l'école !

Pour nous contacter, il vous faudra composer **le numéro de l'école élémentaire (05 49 73 97 52)**. N'hésitez pas à **laisser un message** (ne pas appeler plusieurs fois, la messagerie se remplit très vite).

Par ailleurs, lors de votre inscription, la mairie vous a remis un guide pratique de l'écolier (c'est un document contenant des informations importantes, conservez-le précieusement).

Pour le bon fonctionnement de l'école et le bien-être de votre enfant, nous vous solliciterons pour compléter les documents suivants et vous demanderons de nous les rapporter le plus rapidement possible.

Pour tous les élèves de l'école (maternelle et élémentaire), prévoir :

- la fiche de renseignements/urgence pour toutes les sorties scolaires et l'intervention éventuelle de pompiers dans le temps scolaire.
- l'attestation d'assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident ».
- 2 boîtes de mouchoirs en papier et un rouleau d'essuie tout.

Si un événement prévu doit modifier la journée scolaire (rendez-vous médical, sortie avec une personne différente, etc.), il est souhaitable de l'écrire sur le cahier de liaison ou sur un petit mot (à la maternelle) que vous donnerez à l'enseignant de votre enfant.

Par ailleurs, lorsque votre enfant ne viendra pas à l'école, téléphonez dès le matin afin de prévenir de son absence (surtout lorsque l'enfant a l'habitude de venir seul, à pied ou à vélo, à l'école).

Marquer tous les effets et fournitures de votre enfant (stylo indélébile).

Signer tous les documents qui vous seront remis pour information.

Pour les élèves de la maternelle :

Merci de fournir pour l'année scolaire de votre enfant :

- Une vieille chemise ou vieux tee-shirt adulte (pour les élèves de Madame Grolleau uniquement)
- Un carton à dessins (format moyen)

Chaque matin, prévoyez un temps d'accompagnement aux toilettes pour votre enfant avant de le conduire dans sa classe.

Si votre enfant a besoin d'une peluche ou d'un objet fétiche (sauf les tétines), vérifiez chaque matin que vous l'avez glissé dans son sac (pour la sieste et en cas de gros chagrin...). Des caisses individuelles seront prévues à cet effet.

Nous vous recommandons d'accrocher au portemanteau un petit sac plastique contenant un change qui peut rester à l'école, ou de le placer dans la caisse. Il est inutile d'acheter un cartable en maternelle, le portemanteau doit rester disponible pour accrocher le vêtement.

Horaires scolaires :

	Accueil matin portails mat. et élém.	Début classe	Ouverture portail mat.	Accueil après-midi portail mat.	Début classe	Sortie classes mat. et portail élém.
Lundi	8h35	8h45	11h45	13h35	13h45	16h00
Mardi	8h35	8h45	11h45	13h35	13h45	16h00
Mercredi	8h35	8h45	11h45			
Jeudi	8h35	8h45	11h45	13h35	13h45	16h00
Vendredi	8h35	8h45	11h45	13h35	13h45	16h00

A 8h45 et 13h45, les portails seront fermés. En cas de retard, les parents devront utiliser la sonnerie au portail de la maternelle (pour les élèves de maternelle) ou côté bureau de direction (pour les élèves d'élémentaire).

Merci de bien vouloir attendre que l'ATSEM, un.e. enseignant.e. ou la directrice puisse venir vous ouvrir.

Un billet pour retard sera alors remis à l'élève (à compter de la deuxième semaine de septembre). Si les retards injustifiés se multiplient, la directrice prendra contact avec les parents.

Merci de votre précieuse collaboration.

L'équipe pédagogique de l'école.

Signature des parents :